

19 sept. 2024

8 déc. 2024

Communiqué de presse



PATRIMOINE EN MOUVEMENT

CONSTRUIRE UN AVENIR DURABLE

Patrimoine en mouvement, Construire un avenir durable est une exposition valorisant le patrimoine, ses métiers et les régions françaises qui lui ont servi de terrain d'expérimentation.

Tandis que l'édition 2022-2023 présentait la région Auvergne-Rhône-Alpes, les Hauts-de-France sont cette fois-ci mis à l'honneur, pendant deux ans.

L'exposition, coproduite avec la Fondation du patrimoine, met un coup de projecteur sur le patrimoine comme expression vivante de notre société.



Donnant un coup de projecteur sur le patrimoine comme expression vivante de notre société, l'exposition est coproduite par la Cité de l'architecture et du patrimoine et la Fondation du patrimoine. Une première partie présente la méthode et le travail des architectes-élèves de l'École de Chaillot, à travers un atelier sur site réalisé à Clermont-de-l'Oise et dans ses environs. Il s'agit de révéler au public le dynamisme et la très haute technicité du métier d'architecte du patrimoine dont la formation est assurée depuis 1887 par l'École de Chaillot.

La deuxième partie de l'exposition présente l'ensemble des professionnels de la restauration du bâti ancien au moyen de nombreux témoignages filmés. Elle revêt une dimension ludique par le recours à la bande dessinée et le jeu pour montrer le caractère humain et vivant du patrimoine.

Enfin, la troisième partie expose neuf chantiers de restauration en cours ou récemment achevés dans toute la région, dont le château de Villers-Cotterêts

où fut récemment inaugurée la Cité internationale de la langue française.

L'exposition *Patrimoine en mouvement* veut montrer comment la préservation du bâti est un enjeu incontournable pour l'avenir grâce à la gestion efficace des énergies et des ressources. Elle répond aux défis écologiques de l'étalement urbain et de la préservation de la biodiversité. La protection du patrimoine est enfin un plaidoyer pour la réhabilitation plutôt que la démolition-reconstruction, devenue un enjeu majeur des trente prochaines années.

Souvent associé à une vision nostalgique du passé, le patrimoine ne cesse en réalité de se renouveler. Il n'est plus seulement associé aux grands monuments car il investit aujourd'hui des champs très variés en s'intéressant autant à un moulin qu'à l'habitat ouvrier, en passant par le paysage... Le patrimoine est la propriété de tous, un témoin de culture et un passeur d'histoire(s).



Page précédente :

La Cité des Électriciens, Bruay-La-Buissière,
Pas-de-Calais - AAPP © Julien Lanoo / Philippe
Prost, Adagp, Paris, 2024

Ci-contre :

Mine du 9-9 bis
© Hubert Bouvet, Région Hauts-de-France,
Inventaire général

Page de droite :

Moulin de Stavele, Naours, Somme
© Richard Duplat - ACMH
Familistère de Guise, Aisne
© Myr Muratet

Commissariat

Delphine Aboulker,
directrice adjointe de
l'École de Chaillot,
commissaire générale

Orianne Masse,
historienne et journaliste
du patrimoine, commissaire
scientifique associée pour
l'édition Auvergne-
Rhône-Alpes

Dorian Bianco,
doctorant en histoire
de l'architecture, Centre
André-Chastel, Sorbonne
Université, assistant
commissaire

FONDATION

DU PATRIMOINE

Entretien avec Delphine Aboulker,
directrice adjointe de l'École
de Chaillot, commissaire générale de
l'exposition

Quelle est la place du patrimoine dans notre société contemporaine ?

Souvent, on imagine le patrimoine comme
quelque chose de figé, alors qu'il est
vivant et à la pointe de l'innovation.

Il crée du lien social et est, par exemple,
un vecteur de citoyenneté à travers les
chantiers d'insertion. Le patrimoine
s'allie aussi au compagnonnage, grâce
à des passionnés qui se transmettent
des savoir-faire au cours des siècles.
C'est également l'utilisation des
nouvelles technologies et des montages
économiques hybrides.

D'un point de vue écologique, la
réhabilitation va devenir un enjeu
essentiel dans les trente prochaines
années. Il va falloir trouver de nouveaux
usages à nos anciennes prisons, hôpitaux,
églises, abbayes, friches industrielles,
désormais vacants.

Cette exposition veut ainsi montrer que
le patrimoine est une richesse, ancrée
dans son époque, il est vivant lorsqu'il
est restauré, utilisé et adapté. Le champ
des possibles est très large : à nous d'être
suffisamment inventifs et en même temps
respectueux de l'histoire pour lui donner
une seconde vie.

Comment est née cette exposition ?

Si notre première intention était de faire
une exposition sur l'École de Chaillot,
formation d'excellence reconnue à
l'international, l'actualité nous a poussé
à élargir son ambition.

Nous avons voulu consacrer une partie
à l'ensemble des acteurs, des métiers
et des savoir-faire, qui constituent
l'écosystème patrimonial. Les Français
aiment leur patrimoine, ils suivent avec
intérêt le chantier de restauration de
la cathédrale Notre-Dame de Paris ou
participent avec enthousiasme au Loto
du patrimoine.

Que va-t-on voir dans cette exposition ?

L'exposition est construite en trois
parties : l'École de Chaillot et le métier
d'architecte du patrimoine illustrés par
l'atelier sur site à Clermont-de-l'Oise de
2020 à 2022, puis la filière patrimoniale et
enfin neuf exemples de restaurations et
réhabilitations exemplaires menées dans
la région des Hauts-de-France.

Il était par ailleurs important que les
différents acteurs soient représentés,
aussi nous leur avons donné la parole :
professeurs et élèves de l'École, mais
aussi architectes, entreprises et artisans
de la restauration, conservateurs,
experts en structures ou en histoire,
associations... Tous ont des savoir-faire
très spécifiques, dédiés au patrimoine.

Ainsi, l'exposition nous montre le
dynamisme et l'expertise de ces métiers
attachés au patrimoine bâti.

Pourquoi avoir choisi les Hauts-de-France pour cette nouvelle édition ?

Située entre la région parisienne, les
Flandres et la Manche, cette région est
située à un carrefour géographique et
culturel unique en France. La richesse de
son patrimoine reflète son dynamisme
et sa diversité. La cathédrale gothique
d'Amiens, les beffrois communaux,

l'ancien bassin minier du Nord-Pas-de-Calais et les cimetières militaires sont tous inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco.

À travers les Hauts-de-France, la deuxième édition de Patrimoine en mouvement jette un coup de projecteur sur les formes multiples du patrimoine et sur la manière dont les chantiers de restauration en transforment les usages.

Qu'apporte cette deuxième édition ?

La deuxième édition de *Patrimoine en mouvement* se rapproche davantage des territoires grâce à une itinérance plus longue, programmée sur 18 mois. L'atelier sur site à Clermont-de-l'Oise et les chantiers de restauration présentés donnent la part belle aux enjeux climatiques et environnementaux : réhabilitation bas-carbone, lutte contre la vacance du bâti ancien, usage de matériaux biosourcés et locaux. En cela, elle vise les publics les plus larges possibles pour les sensibiliser à la manière dont le patrimoine est un pilier de la transition écologique.

À propos de la Fondation du patrimoine

La Fondation du patrimoine a été créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997. Organisée autour de ses 21 délégations régionales, elle appuie son action sur un réseau de plus de 800 bénévoles qui œuvrent chaque jour à la préservation du patrimoine de proximité.

Depuis sa création il y a plus de 28 ans, la Fondation du patrimoine a soutenu financièrement la restauration de 35 000 sites patrimoniaux publics et privés. Ces théâtres, églises, fontaines, manufactures, parcs, demeures, véhicules anciens et autres constituent une immense richesse pour la France dans un monde en évolution constante.

En participant activement au renforcement de l'attractivité des territoires, la Fondation est devenue au fil des années, un partenaire privilégié des acteurs locaux et un moteur efficace du développement économique durable de notre pays, en contribuant à la création d'emplois, en participant à la transmission des savoir-faire, à l'insertion professionnelle, et à la formation des jeunes.

Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020, 1€ investi dans le patrimoine génère 21€ de retombées économiques.

Actuellement, la Fondation du patrimoine porte près de 3000 projets ouverts aux dons sur son site Internet : www.fondation-patrimoine.org



19 sept. 2024

8 déc. 2024

Communiqué de presse

PATRIMOINE EN MOUVEMENT

CONSTRUIRE UN AVENIR DURABLE

LIEU

CITÉ DES ÉLECTRICIENS
Rue Franklin
62700 Bruay-La-Buissière

CONTACTS PRESSE

CITÉ DES ÉLECTRICIENS

Sabrina Hadid
06 74 74 65 75
sabrina.hadid
@citedeselectriciens.fr

CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Caroline Loizel
01 58 51 52 82
06 86 75 11 29
caroline.loizel
@citedelarchitecture.fr

Ci-contre :

Vue générale de la ville haute de
Clermont-de-l'Oise
© Denys Vinson pour la Cité de
l'architecture et du patrimoine,
octobre 2023.

